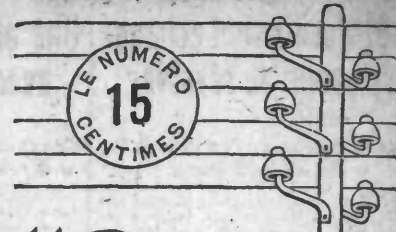


L'Égalité



DE ROUBAIX-TOURCOING

Les CREDITS de la RECONSTRUCTION

UN MILLIARD pour Janvier et Février, 500 MILLIONS pour l'arriéré et les deux tiers pour la reconstitution immobilière...

Les coopératives de reconstruction du Nord connaissent en ce moment des difficultés de trésorerie dont elles ont avec raison signalé la gravité.

L'accord est fait entre les représentants des régions dévastées, le Rapporteur de la Commission des finances et le ministre sur les termes suivants de la loi des douzièmes votée par les Chambres.

Le Crédit national pourra émettre, pendant les deux premiers mois de l'année 1923, trois milliards d'obligations en vue du règlement des indemnités au cours des six premiers mois de l'année. Un milliard sera affecté au service des mois de janvier et de février.

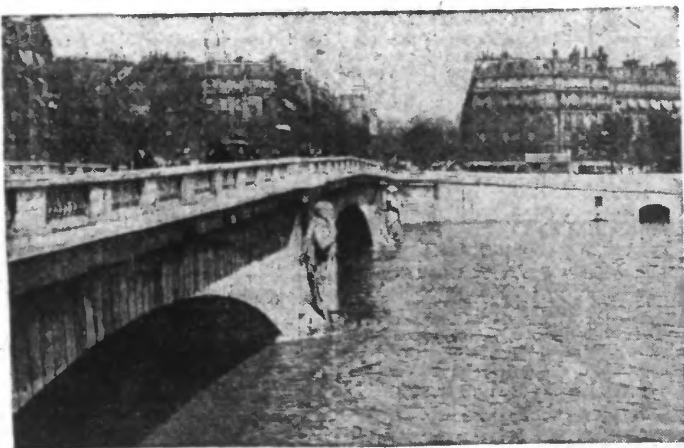
Ainsi se poursuit, par un accord que nous espérons durable, une politique cohérente et logique. Quand on a engagé les sinistrés à se grouper, à contracter des emprunts, quand ils ont engagé leurs premières ressources à hâter l'œuvre de relèvement régional et national, ce n'est pas le moment de leur couper les jarrets.

Des observations judicieuses ont été présentées qui retrouveront leur place et leur importance lors de l'examen du budget des dépenses recouvrables, quand le Gouvernement, au sortir de jours difficiles que nous traversons, aura défini sa politique des réparations à obtenir de l'Allemagne.

Et M. Louis Marin a pu constater avec satisfaction que le sentiment du devoir de solidarité nationale ne s'affaiblissait pas dans la Chambre. Il y aura certainement lieu de veiller à ce que les éventualités ouvertes par le manque d'accord des alliés en face de l'Allemagne n'y porte pas atteinte.

DANIEL-VINCENT, Député du Nord.

La Seine monte ! Oui mais...



... si la Deule "elle avot voulu"

Partout des inondations. La Seine monte ainsi que le prouve cette photographie récente. Le Rhône sort de son lit, La Meuse est en crue. Et la Deule ?

Si la Deule elle avot voulu, Lanturlu, Imiter ches grands flou's de France, Rouler partout in abondance...

Si la Deule elle avot voulu, Lanturlu, Après avoir inondé Lille, El' poutot, in faisant tacn' d'huile...

Si la Deule elle avot voulu, Lanturlu, In sortant d'sin lit sur la Plaine, El' couvrot Saint-André, l' Mad'oisne...

Si la Deule elle avot voulu, Lanturlu, S'payer aussi eun' petit' crue, S'étaler tout partout dins l'rué...

Si la Deule elle avot voulu, Lanturlu, Du Ramponeau, au Bas d'Beuvene, S' ches bords rints qu'elle impoisonne...

Si la Deule elle avot voulu, Lanturlu, Sortir de sin lit sans é' propé, Anguste LABBE.

Le temps d'aujourd'hui MAUVAIS

Mauvais temps, ciel couvert avec pluies, réchauffement nocturne, minimum : plus de 5°.

APRÈS L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE

Des mesures militaires vont-elles être prises à l'égard de l'Allemagne ?

La France, la Belgique et l'Italie en décideront seules d'ici peu

Le désaccord étant cette fois complet entre l'Angleterre d'une part et la France, la Belgique et l'Italie d'autre part...

La déclaration des manquements dans les livraisons de bois et charbon servirait-elle de base pour l'emploi de mesures militaires ? On peut s'y attendre.

Pour le moment on n'annonce pas que des mesures immédiates doivent être prises contre les allemands ; il semble probable que l'on attende, pour être fixé, que la Commission des Réparations ait statué sur les manquements de nos ex-ennemis.

La Commission des Réparations s'est réunie vendredi

Paris, 5. — La commission des réparations a tenu, vendredi matin, une séance pour l'expédition des affaires courantes. On attendait avec une certaine curiosité de savoir si la délégation anglaise assisterait à la délibération.

La question des manquements sera étudiée aujourd'hui

Paris, 5. — M. Barthou, président de la commission des réparations a demandé que celle-ci se réunisse demain pour examiner la question des manquements des livraisons de charbon par l'Allemagne.

La Commission des réparations se réunira donc demain samedi pour cette importante question. La délégation anglaise assistera à cette séance.

La Commission se réunira également mardi après-midi. Il est peu probable que la question du moratorium soit soulevée à la séance de demain matin, la question du charbon étant suffisante pour occuper tout le débat.

On attend le 15 janvier

Londres, 5. — Le correspondant de l'Agence Reuter à Paris, télégraphie : Le point de vue des sphères belge et italienne à la Conférence est que la France ne prendra aucune mesure concernant la Ruhr avant le 15 janvier.

A ce moment, la Commission des réparations se réunira et si l'Allemagne ne paye pas les 500 millions de marks-or qu'elle doit payer à cette date, la commission constatera le manquement de l'Allemagne.

L'impression de ce matin est que toute mesure que la France pourrait prendre après la constatation du manquement de l'Allemagne, aura l'appui effectif de la Belgique et celui, du moins moral, de l'Italie.

M. Maginot s'entretient avec le Président du Conseil

Paris, 5. — Hier soir, à l'issue de la conférence, le Président du Conseil a fait

appeler M. Maginot, ministre de la Guerre, avec lequel il s'est longuement entretenu.

De nouveau, on entretient l'intervention américaine

Londres, 5. — Un message de Washington aux journaux annonce qu'après avoir appris l'échec des négociations de Paris, le président Harding a annulé tous ses engagements.

Il s'est entretenu ensuite avec MM Hughes et Harley et l'on croit savoir que les trois hommes d'Etat ont eu visagé l'éventualité d'une intervention prochaine des Etats-Unis dans le règlement des questions européennes.

M. Poincaré fait ses adieux à M. Bonar Law, à Paris

Paris, 5. — M. Bonar Law, premier ministre de Grande-Bretagne, a quitté Paris à midi, rentrant à Londres. Il était accompagné des membres de la délégation britannique à la conférence de Paris.

Le premier ministre britannique a été salué sur le quai de la gare par M. R. Poincaré, de Lasteyrie, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, etc.

Le ministre britannique conserve de l'espoir

Avant le départ de M. Bonar Law, les deux premiers ministres ont eu une conversation animée, conversation qui a eu le caractère le plus cordial.

Entre autres choses, M. Bonar Law a exprimé à M. Poincaré son vif espoir que l'Entente continuerait et se fortifierait malgré les événements de la conférence.

L'Allemagne redoute le tête-à-tête avec la France

Berlin, 5. — L'impression produite à Berlin par l'échec de la Conférence de Paris a été, dans les milieux compétents, voisine d'un profond abattement.

On redoute presque partout les conséquences du tête-à-tête dans lequel l'Allemagne se trouverait désormais avec la France. On craint surtout que notre pays ait recours à des moyens énergiques pour faire rendre gorge à la grosse industrie et on se demande avec appréhension quelles justes revendications le gouvernement français élèvera pour l'échéance du 15 janvier.

D'autre part, on entretient comme possible à la suite de l'échec de la Conférence de Paris, la démission de M. Cuno, mais il ne serait pas étonnant que, dans les milieux qui ont inspiré jusqu'ici le plus directement la politique du chancelier (on cite parmi ces inspirateurs le docteur Helfferich, leader des nationalistes d'extrême-droite), on veuille contraindre le docteur Cuno à tenir tête à la France, en faisant appel à la résistance du Parlement.

L'Empire opposerait alors à toutes nos revendications une passivité absolue et cesserait, du même coup, les livraisons de charbon. En tout état de cause, M. Cuno a convoqué ses collègues du cabinet, afin d'examiner avec lui la situation ressortissant de l'échec de la Conférence de Paris.

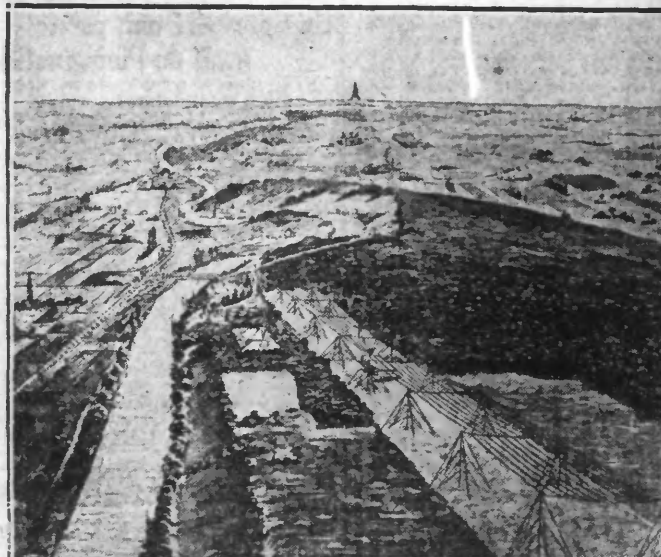
VOIR LA SUITE EN DERNIÈRE HEURE

La T. S. F. COMMERCIALE EN FRANCE

ELLE DOIT ÊTRE PERFECTIONNÉE POUR DEVENIR VRAIMENT PRATIQUE

En France, en Amérique, en Allemagne, en Belgique, et dans tous les pays civilisés, l'usage de la télégraphie sans fil s'est considérablement développé depuis la guerre.

gère le commercant à se servir des postes transmetteurs. Pour assurer le secret des communications on n'a trouvé jusqu'à présent que des appareils cryptographiques d'une efficacité délicate.



VUE D'ENSEMBLE DU CENTRE RADIOTELEGRAPHIQUE DE PARIS

Où en est actuellement la T. S. F. commerciale en France ? La question qui intéresse tous les amateurs de progrès a été examinée dernièrement à la Chambre lors de la discussion du budget des P. T. T.

M. Pierre Robert, député, a présenté à ce sujet un rapport détaillé qui contient des indications vraiment intéressantes.

Sans méconnaître les progrès déjà réalisés, le rapporteur montre d'une manière indiscutable, que des perfectionnements importants doivent encore être apportés aux installations existantes, pour que la T.S.F. puisse avantageusement concurrencer la télégraphie ordinaire, sinon se substituer à elle, et constituer un moyen moderne de communication, tout à fait pratique et à la portée de tous.

Il termine en effet son rapport en constatant que d'une manière générale la T.S.F. n'est pas en mesure de remplacer — sauf dans des cas spéciaux et pour des courtes distances, une ligne sous-marine à trafic normalement chargé — le service de communications commerciales la T.S.F. est moins avantageux, surtout pour des distances moyennes, que la télégraphie par fil au triple point de vue, de la simplicité, de la sécurité, et de l'économie.

Le coût et le rendement des stations radiotélégraphiques

La France possède actuellement cinq stations radiotélégraphiques avec lesquelles elle peut assurer le développement de la T. S. F. commerciale. Ces stations sont celles de la Tour Eiffel, de Lafayette (Crotz d'Inds, près Bordeaux), la Doua (Lyon), Basse-Loire (près de Nantes), et l'ain-Pierre-des-Corps (près de Tours).

Les stations radiotélégraphiques d'émission sont de véritables usines dont le coût d'établissement est très élevé.

D'après les derniers exemples donnés, on évalue à 35 millions au moins, le prix de revient d'une station de T. S. F. capable d'assurer, régulièrement, une communication à 6.000 kilomètres. Deux stations conjuguées permettant le service dans les deux sens ne coûtent pas moins de 70 millions, or la valeur d'un câble de cette longueur est estimée à environ 50 millions.

Quant aux frais d'exploitation — à débit égal — ils sont pour le câble, 50 % moins élevés environ, de ce qu'ils sont pour la liaison radiotélégraphique.

En ce qui concerne le « débit » de trafic d'une communication, un long câble sous-marin, travaillant simultanément dans les deux sens, peut atteindre actuellement 35 mots par minute en langage ordinaire et 30 mots, en langage codé.

Un câble peut donc acheminer en moyenne 30.000 mots utiles, c'est-à-dire taxables, dans chaque sens et par jour.

En T. S. F., selon M. Robert, les vitesses maxima varient de 15 à 35 mots à la minute, suivant les relations et les vitesses moyennes de 12 à 25 mots. D'autre part la moyenne des mots « utiles » est fortement réduite, du fait des rectifications et répétitions nécessaires, dues aux troubles atmosphériques et à l'insécurité de la communication.

Bien que l'administration des P. T. T. puisse émettre de 60.000 à 200.000 mots utiles par jour, le rendement de la T.S.F. est encore de beaucoup inférieur à celui des câbles sous-marins et de la télégraphie ordinaire.

Le secret des communications

Parmi les inconvénients qui entravent actuellement le développement de la T.S.F. commerciale, l'absence du secret des communications tient une place prépondérante. Jusqu'à présent en effet, toutes les stations privées ou d'Etat sont capables d'intercepter les messages aériens, ce qui n'engage

teurs ne peuvent donc qu'user du langage chiffré dans la rédaction de leur texte pour se garantir contre toute indiscretion éventuelle.

Commanqué de sécurité et de discrétion, explique la prévention qui existe actuellement dans le monde des affaires à l'égard de la T. S. F.

Les indiscretions en effet sont toujours possibles, et la rapidité des communications ne peut toujours être garantie.

Il est incontestable, qu'en France, notamment, on a beaucoup travaillé à l'extension de la T. S. F., mais il n'en reste pas moins évident que la T. S. F. ne peut encore concurrencer commercialement la télégraphie par conducteur.

Pour que la T. S. F., joue chez nous, le rôle qu'on veut lui donner, il faut avant tout perfectionner les installations existantes. Ce n'est qu'à cette condition qu'on verra la T.S.F. commerciale, vraiment utile et surtout pratique.

Marcel POLVENT.

La criminelle vengeance d'un Roubaisien délaissé

La police cherche à établir s'il y a eu préméditation

Nous avons relaté, dans notre numéro de mercredi, le crime d'un roubaisien, Victor Peeters, qui, délaissé par sa maîtresse, Romaine Dufour, se vengea de celle-ci en la frappant sauvagement à coups de couteau jusqu'à ce que la mort s'ensuivit.

Nous donnons aujourd'hui la photo du meurtrier, qui est écroué à la prison de Lille.

Vendredi matin a été inhumé à Roubaix la victime de Peeters.



Victor PEETERS

L'enquête se poursuit. M. Martin, commissaire de police cherche à établir s'il y eut préméditation. Le meurtrier se défend d'avoir préparé son crime, cependant le contraire paraît invraisemblable, car le matin même du drame, Romaine Dufour ayant plongé la main dans la poche de son amant, y trouva un couteau grand ouvert.

NOS GRANDES FAMILLES

La commune d'Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais) s'honore d'abriter une belle famille, celle de M. et Mme Charles Seillier, qui est composée de huit enfants.

quelques mois, le fumeau de l'un des enfants. Mme Seillier a donc eu neuf enfants en quinze ans, et pourtant elle n'est pas titulaire de la médaille de la famille française!



Les époux SELLIER ont eu 9 enfants en moins de 15 ans

L'aînée des huit enfants est âgée de 14 ans. Les autres sont âgés respectivement de 12, 11, 9, 8 et 4 ans. Deux jumelles enfin sont nées le 30 Avril 1921.

En 1919, mourait, à peine âgée de bonheur règne à la maison. La mère, que notre photo représente portant dans ses bras la petite Jeanne est fière de sa cellule familiale et l'on assure même qu'elle se serait pas fâchée de la voir s'augmenter encore...